

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DU GROUPE ET DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Département relations et innovation sociales

Paris, le 12 janvier 2021

**Extrait des délibérations
du Comité Unique de l'Établissement Public
du 08/01/2021**

**Point 2 : Projet de prise à bail d'un immeuble à Ivry-sur-Seine dans le cadre du
projet « Campus »**

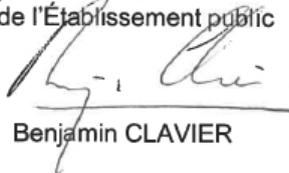
Le Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) s'est réuni sous la présidence du directeur des ressources humaines du Groupe et de l'Établissement public, représentant le directeur général, le 8 janvier 2021 à 9h30, par conférence Microsoft Teams.

Le Comité a été en capacité de délibérer valablement.

Le recueil des votes sur le point 2 de l'ordre du jour concernant le projet de prise à bail d'un immeuble à Ivry-sur-Seine dans le cadre du projet « Campus » est le suivant :

Contre : 15 voix : UNSA (6) – CFDT (4) – CGT (3) - SNUP (1) - CFE-CGC (1)

Le responsable des instances sociales
de l'Établissement public



Benjamin CLAVIER